

Concours/Examen : Intenne technicien principal Épreuve : Admissibilité N° sujet :
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : V A

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Monsieur le directeur départemental

Monsieur le chef de service

Direction départementale
des territoires

Objet : Note sur la disposition de la nouvelle politique
agricole commune (PAC) 2023 - 2027

La nouvelle politique agricole commune (PAC) 2023-2027
veut mettre en place une transition de l'agriculture pour lutter
contre le changement climatique et protéger la biodiversité
et les ressources naturelles. Elle oblige désormais les États
membres à établir un Plan stratégique national (PSN)
que nous verrons dans une première partie et dans une
seconde la principale mesure concernant l'agriculture
biologique.

I. Plan stratégique national (PSN)

Le PSN permet un renouvellement de la PAC il déploie
une planification stratégique sur 7 ans.

Le PSN s'articule en deux piliers, un premier pour les aides directes aux agriculteurs avec un programme environnemental appelé "eco-régime" et un deuxième pour les aides au développement rural. Chaque pays membre devra présenter à la Commission européenne un PSN qui devra respecter les règles européennes. Les États devront fournir "un rapport annuel de performance" qui rendra compte du niveau de mise en place de leur PSN. Dans le cas où le pays n'a pas effectué ce qui était prévu la Commission pourra effectuer des réductions budgétaires. Les aides directes sont des aides au revenu des agriculteurs, elles constituent 96% du budget du premier pilier, pour les toucher, les producteurs doivent respecter des critères environnementaux et de bien-être animal.

Le PSN français vise à améliorer la compétitivité durable des filières, la création de valeur, la résilience des exploitations et la sobriété en intrants au service de la sécurité alimentaire. Il contribue à l'atteinte des objectifs du Pacte vert et de la neutralité carbone. Il met l'accent sur la diversification des cultures, la préservation des prairies, les synergies entre

cultures et élevage - La France soutient les filières en difficulté comme la filière consacrée aux légumineuses pour accroître l'autonomie des systèmes.

Le PSN pour améliorer la rémunération et la compétitivité des agriculteurs encourage le regroupement de l'offre, la qualité et la mise en gamme des produits et les circuits courts. L'"éco-régime" vise à la mise en place à grande échelle de pratiques favorables à la lutte climatique, à la protection des ressources naturelles et de la biodiversité.

Le PSN place une priorité sur le maintien des prairies permanentes au titre du climat et l'"éco-régime" rémunère l'absence de labour et l'inclusion de prairies.

Egalement, il incite les agriculteurs à inclure des légumineuses pour renforcer l'autonomie de l'agriculture tout en réduisant l'empreinte carbone.

Le PSN porte trois ambitions principales, une ambition tout d'abord économique avec les aides au revenu des agriculteurs au travers de l'augmentation des soutiens aux protéines végétales, de la refonte des aides bovine. Ensuite une ambition environnementale pour lutter contre le changement climatique, pour s'adapter pour la protection des ressources naturelles.

Pour terminer le PSN porte aussi une ambition sociale avec le renouvellement des générations encouragé de part la revalorisation des soutiens aux jeunes agriculteurs.

II - Principale mesure concernant l'agriculture biologique

L'aide à la conversion à l'agriculture biologique est la principale mesure concernant l'agriculture biologique.

Elle permet de compenser les surcoûts liés à l'adoption des pratiques et des méthodes de production de l'agriculture biologique. Cette aide est accessible à tous les exploitants dont les surfaces sont en première ou en deuxième année de conversion. Les montants d'aide sont calculés par hectare conformément à la réglementation européenne, ils varient selon les types de productions. Ils aident les agriculteurs pendant la phase de conversion, puisque leurs produits ne peuvent pas encore être commercialisés comme étant certifiés en agriculture biologique.

Les engagements signés par les agriculteurs ont une durée de cinq ans. Avant de demander l'aide, les agriculteurs doivent notifier leur activité auprès de l'Agence Bio et s'engager auprès d'un organisme certificateur qui donnera les documents nécessaires pour l'instruction de l'aide. Ils doivent également prendre connaissance du cahier des charges. Le taux d'aide publique est de 100%, 80% de la contribution vient des aides du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Les aides permettent aux agriculteurs

Concours/Examen : Intenne technicien principal Épreuve : Admnsibilité N° sujet :
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : VA

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

d'acquies la technicité nécessaire jusqu'à l'obtention d'un niveau de rendement stabilisé. Les G AEC sont éligibles à cette aide à la conversion. Plusieurs catégories de cultures sont éligibles à un paiement comme les felder, les prairies, les cultures pérennes, les surfaces en maraîchage et les cultures légumières de plein champ. Les agriculteurs pour bénéficier des aides doivent respecter en permanence les exigences liées à la conditionnalité des aides sur l'ensemble de l'exploitation. Ils doivent respecter pendant toute la durée de leur engagement les critères d'éligibilité spécifiques et les cahiers des charges des aides soucrites. Il est obligatoire de déposer chaque année, un dossier PAC complet pendant toute la durée de l'engagement. Les agriculteurs doivent permettre l'accès de l'exploitation aux autorités en charge des contrôles et faciliter la réalisation de ces contrôles. Chaque année, les dossiers font l'objet d'un contrôle administratif, également des contrôles sur

place sont effectués chez les bénéficiaires des aides en faveur de l'agriculture biologique. Le contrôleur vérifie la cohérence entre les informations contenues dans le dossier PAC et la réalité.

Un outil numérique (Cantobio) permet aux agriculteurs de renseigner les surfaces en bio.

Avec le plan stratégique national, la nouvelle politique agricole commune montre son engagement pour lutter contre le changement climatique et protéger la biodiversité. L'agriculture biologique allant dans ce sens et soutenue par l'aide à la conversion.

7... 112.

Concours/Examen : Intenne technicien principal Épreuve : Admissibilité N° sujet :
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : VA

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Seconde partie : Questions

1. Les unités de base constitutives des protéines sont les acides aminés.
2. Essentiel signifie que le corps en a besoin au travers de l'alimentation, il ne peut pas les synthétiser, on les appelle les acides aminés essentiels (les BCAA).
3. Les protéines commencent à être pré-digérées par la mastication et la salive dans laquelle on trouve des enzymes facilitant la digestion, après elles passent par l'œsophage, l'estomac qui grâce à son pH-acide les digère puis dans l'intestin grâce un microbiote rempli d'enzyme permet leur assimilation.
4. L'hémoglobine permet le transfert de l'oxygène dans le sang (des poumons jusqu'au organe) grâce au fer.
5. cellule A : Hématie, cellule B : leucocytes

6. Elles permettent le transfert de l'oxygène au sein de l'organisme dans le sang.

7. Elles sont rondes et plates.

8. Le nom de cette affection est l'anémie.

9. Elle fait partie du système immunitaire et défend l'organisme contre les virus, les bactéries et autres.

10. Elles sont fabriquées dans la moëlle ~~osseuse~~
@seuse.

11. Un danger est un élément qui peut provoquer une situation dangereuse, par exemple le thon blanc avec un taux anormalement élevé en histamine.

Le risque est une probabilité qu'il puisse avoir un danger par exemple le tartan présente un risque car il n'y a pas de cuisson donc un risque de contamination plus importante.

12. Il peut vider les viscères de 5 poissons comme le thon pour limiter la formation d'histamine à cause de l'histidine formée par les bactéries présentes dans le intestins et surtout il faut que le poisson soit frais.

13. TIAC : toxi-infection alimentaire collective

Une toxi infection alimentaire collective est une contamination ~~à~~ de plusieurs personnes suite à avoir consommé la même chose, un produit contaminé par exemple par l'histamine, la listéria.

14. Notre organisme peut produire une quantité importante d'histamine en cas d'allergie, une personne allergique a donc plus de risque en consommant des produits avec un haut taux d'histamine. Les symptômes allergiques ou de l'intoxication à l'histamine peuvent être les mêmes (gonflement, rougeurs).

13. TAC e tem influência direta
na taxa de juros - o que afeta
o crescimento - e na inflação -
que é um dos fatores para
a taxa de câmbio - no contexto
do Brasil.

14. Além disso, a taxa de juros
influencia a demanda por
moeda e a oferta de moeda
no mercado financeiro. A
taxa de juros também afeta
o comportamento do consumidor
e o comportamento das empresas
no mercado financeiro.